

REVUE

RH & M

RESSOURCES HUMAINES

MANAGEMENT



Philippe ROSAY,
Président de l'AGEROS
Rendre lisible le marché
de la formation P. 8

GRAND ANGLE

sur...

La Cérémonie des Binômes
PDG/DRH 2007

P.39



SFR



AREVA



CLUB MED



DANONE

trimestriel - 4 numéros par an - Abonnement annuel ou € 110 - LA REVUE RH&M - AVRIL 2007 N°25

INTERVIEW EXCLUSIVE

François BERTIÈRE

PDG Bouygues Immobilier p. 28

« l'homme » est au cœur de la réussite

Nominations

d'agir...). Cependant, il suffit de côtoyer des dirigeants pour se rendre compte qu'ils ne sont pas immunisés contre la souffrance.

« Souffrance et plaisir » ou « souffrance et jouissance » ?

Rappelons une évidence. Le travail relève du principe de réalité par opposition au principe de plaisir, tout en pouvant être source de plaisir. Autrement dit, il nécessite d'accepter un certain nombre de contraintes, frustrations, détours ou ajournements qui sont à la base de toute socialisation, c'est-à-dire de renoncer à la quête d'un plaisir sans entrave.

Il existe donc deux « natures » de plaisir. L'une qui n'a que faire du principe de réalité, de la contrainte sociale, et vient s'y opposer, que l'on appelle la jouissance. L'autre qui se développe sur la base de cette contrainte sociale afin de se réaliser, que l'on appelle le plaisir.

Le couple « souffrance et plaisir » appliqué au travail renvoie ainsi aux tensions face aux contraintes que le travail implique. Le plaisir sera présent lorsque ces contraintes auront été intégrées et donneront le sentiment d'avoir disparu. La souffrance surgira si ces contraintes restent extérieures et sont perçues comme des obstacles ou des freins.

Le couple « souffrance et jouissance » appliqué au travail se réfère, lui, à une quête de plaisir sans entrave, la jouissance venant du refus de ces contraintes imposées, y compris dans l'hypothèse où ce refus induirait de la souffrance pour soi et/ou pour les autres.

Syndromes Calimero, MacBeth ou Antigone ?

Illustrons ces dynamiques grâce aux personnages de Calimero, MacBeth et Antigone.

Caliméro est un poussin à qui il arrive bien des malheurs. Flirtant avec une tendance victimaire, voire paranoïaque, il s'exclame régulièrement : « c'est trop injuste, c'est parce que je suis tout petit qu'on me fait des misères ». Cependant, il ne sombre ni dans la dépression, ni dans la perversion. Il est « normalement névrosé »,

faisant l'apprentissage de la vie, c'est-à-dire se confrontant au principe de réalité et à la nécessité de l'intérioriser. C'est pourquoi il expérimente alternativement des situations de plaisir et de souffrance.

MacBeth, lui, est un héros tragique. Pourtant, il est au départ un général courageux et fidèle à son roi. Mais il rencontre trois sorcières qui lui prédisent qu'il sera roi. Tout bascule alors. Car Macbeth se met à croire en son destin. Pire, confiant à Lady Macbeth ses interrogations, il s'entend répondre : « as-tu peur d'être le même dans l'acte et le courage que dans le désir ? ». Le voici renvoyé à son désir. Et si ce dernier ne rencontrait aucun obstacle dans sa réalisation ? Hypothèse qui lui procurera bien peu de plaisir et beaucoup de souffrance, celle de la trahison, du meurtre, de l'usurpation du pouvoir, de la culpabilité et de l'attente du châtiment qui ne manquera pas d'arriver.

Enfin, Antigone est une héroïne tragique, fille de Jocaste et d'Œdipe, qui préfère être emmurée vivante plutôt que de renoncer à enterrer son frère. Elle incarne le désir pur. Refusant les contraintes, les interdits et les lois de la société au nom d'un « tu dois parce que tu le désires », elle choisit la mort comme appel à la jouissance et la souffrance comme vecteur de cette jouissance.

Ces trois personnages dessinent trois rapports à la réalité : Calimero se frotte à ses contraintes, MacBeth croit pouvoir la soumettre à son désir, et Antigone la refuse au nom d'une promesse de jouissance que seule la mort peut lui donner. Ils illustrent en quoi la souffrance et le plaisir proviennent d'une tension entre désir et réalité. Faut-il en conclure qu'Antigone est la grande gagnante, son désir se réalisant pleinement ? La souffrance, y compris au travail, aurait alors de beaux jours devant elle. ■

1 Pour reprendre la référence choisie comme titre du documentaire « Ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés », de Sophie Bruneau et Marc Antoine Roudil ; vers tiré d'une fable de La Fontaine « Les animaux malades de la peste ».

Michel PICAUD est nommé Chief Executive Officer d'HR Access Solutions.

Nonce PAOLINI est nommé Directeur Général du Groupe TFI.

Thierry RAULIN est nommé DRH de JCDecaux en France.

Véronique MORALI prend la Présidence de Chanel Europe et Moyen-Orient.

Sandra HAGEGE prend la direction du département Business Coaching du Dôjô avec Sandrine RIVIERE.

Isabelle CALVEZ quittera la DRH d'Accenture pour celle de Groupama SA en juin 2007.

Jean-Luc BERARD succède à Jean-Pierre REVOIL au poste de Directeur Général de l'Unédic.

Antoine FILIPPI est promu DRH France d'Altadis.

Jean-Marc HERVE est nommé DRH de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).

Erik LELEU est nommé DRH des Autoroutes du sud de la France (ASF)

Monique CHEZALVIEL est nommée DRH d'Accor Services.

Anne BROCHES est nommée DRH de LCL.

Chantal GAEMPERLE est nommée DRH de LVMH.

François-Marie GESLIN est nommé DRH du Groupe Réunica.

Patricia LORREYTE est nommée DRH et administratif du Hub Telecom (ex-ADP Telecom)

Christophe LHUILLIER est promu Secrétaire Général en charge des RH et de l'organisation pour l'ensemble des radios de RTL Group.

Augustin de ROUBIN est nommé DRH du Groupe Air Liquide.

Hervé HANNEBICQUE est nommé DRH du Groupe Stéria.

Gérard LECLERCQ est nommé DRH du Groupe Renault.

Jacques ROUDIERE est nommé, en Conseil des ministres, DRH du ministère de la Défense.

Valérie GUILLAUME est nommée DAF de SPIE Communications

Didier CANQUE est nommé directeur des opérations et membre du comité de direction chez Right Management.

Françoise GRI est nommée Présidente de Manpower France.

Yann CHARRON est nommé DRH Groupe de Médéric